



MAIRIE DE FRESNAY-LE-LONG

Tel-Fax : 02.35.32.90.05

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

<i>Date de la convocation</i>	18 Juillet 2025	Délibération N°43/2025
<i>Nombre de conseillers en exercice</i>	9	
<i>Nombre de conseillers présents</i>	6	
<i>Nombre de conseillers absents</i>	3	
<i>Nombre de votants</i>	8	

L'an deux mil vingt-cinq le deux septembre à 19 H 00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en la Mairie de FRESNAY-LE-LONG en séance publique ordinaire sous la présidence de Ludovic NOYEAU, Maire.

Etaient présents : DORMEVAL Marie-Claude, NOYEAU Ludovic, HARDY Rébecca, PETIT Céline, PINEL Alban et RIHOUAY Arnaud

Absents excusés : AVENEL Alexandre, LETRAY Christophe, VANDENABIELE Magalie

Pouvoir : Monsieur LETRAY Christophe donne pouvoir à Monsieur RIHOUAY Arnaud
Madame VANDENABIELE Magalie donne pouvoir à Monsieur PINEL Alban.

Les Conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination de Madame DORMEVAL Marie-Claude, Secrétaire de séance.

DELIBÉRATION

OBJET : Entreprise FERTEL devis électricité mairie

Vu les travaux nécessaires pour la remise aux normes,

Vu la nécessité de refaire l'électricité du 1^{ère} étage et de l'ancienne école à la mairie

Monsieur le Maire demande aux conseillers de bien vouloir se prononcer le devis de l'entreprise FERTEL d'un montant de 7 129.98€ TTC

Le conseil municipal de la commune de Fresnay le Long, après en avoir délibéré valablement et à l'unanimité des membres présents,

ACCEPTTE le devis d'un montant de 7 129.98€ TTC de l'entreprise FERTEL situé à Bosc le Hard.

Secrétaire de Séance :
Marie-Claude DORMEVAL

Fait et délibéré le 02 Septembre 2025

Le Maire,
Ludovic NOYEAU



VOTE	8 POUR	0 CONTRE	0 ABSTENTION
------	--------	----------	--------------